

**PAGES
MANQUANTES**



Notions Générales

I

LES ORIGINES DU ROSAIRE

Art. II. *Le Rosaire et la
fausse critique (suite)*

Mais les preuves surabondent. Elles vont, par flots successifs, ressortir du témoignage de personnes étrangères à l'Ordre de Saint-Dominique. Le jour même où mourait le Bienheureux

Alain¹, c'est-à-dire le 8 septembre 1475, un de ses coopérateurs les plus célèbres, Jacques Sprenger, Prieur des Dominicains de Cologne, acquittait une dette de la population qui, menacée par les armes de Charles le Téméraire, avait, d'après l'avis de ces Religieux, promis de se constituer en confraternité sous la bannière du saint Rosaire. Laissons à un personnage célèbre qui vécut à proximité, le soin de constater l'inauguration de cette confrérie. Est-ce une nouveauté, ou est-ce une chose ancienne? Tout le monde conviendra que Thomas à Kempis est bien placé pour juger sagement. Témoin du passé, car il est sur le point de terminer une longue carrière, c'est également un témoin local, car il habite les contrées inférieures du Rhin. Or, il s'exprime ainsi: "En 1475, l'Université de Cologne vit fonder la confraternité du Rosaire, par des docteurs ès-lettres sacrées appartenant à l'Ordre de Saint-Dominique; ou, plutôt, cette confraternité fut seulement renouvelée, car on lit qu'elle a été prêchée par le Bienheureux Père Dominique—*cum legitur prædicata*,—bien que, pour un temps, elle ait été négligée et mise en oubli²."

Thomas à Kempis ne fait qu'exprimer, au point de vue du passé, une opinion commune, ou plutôt, il constate un fait. Il a dit, en parlant de la prédication du Rosaire par saint Dominique, qu'il en est fait mention dans certains écrits—*Cum legitur prædicata*.

Cette même énonciation se trouve sous d'autres plumes. En 1472, Alexandre, évêque de Forli et légat *a latere* en Allemagne, accorde conformément aux instances de l'empereur Frédéric III, des indulgences à la confrérie récemment érigée à Cologne par le soin des Frères-Prêcheurs et par la piété des peuples. Comme Thomas à Kempis, il déclare que cette confraternité est plutôt renouvelée qu'instituée, "car on lit en différentes histoires—*cum in variis historiis legatur*—que cette dévotion fut prêchée par saint Dominique, bien que, par la

(1) Cf. Echard, à l'article *Sprenger*. T. I, p. 880.

(2) Passage de la Chronique du monastère de Sainte-Agnès, cité par Benoît XIV dans son ouvrage de la *Canonisation des serviteurs de Dieu*, et par Mabillon, dans sa préface au 7^e siècle des *Acta Sanctorum Ord. S. Benedicti*. Remarquons que Trithème s'exprime absolument comme Thomas à Kempis.

suite des temps et la négligence des hommes, elle ait subi une intermittence et une éclipse presque totale¹”.

A son tour, Léon X², à une époque où il restait encore des survivants connus du groupe de disciples formé autour d'Alain, attribue à saint Dominique l'institution du Rosaire—“*prout*, dit-il, *in historiis legitur*—comme on peut s'en convaincre par la lecture d'écrits historiques”.

Voici donc un groupe d'autorités respectables—et il y en a d'autres encore—qui constate, comme un fait contemporain et dont personne ne doute, l'existence de documents d'une certaine antiquité, relatifs au Rosaire et à ses origines. Par le fait même, les origines sont reculées à une époque antérieure de beaucoup à Alain de la Roche.

Mais quelles sont ces histoires ou ces documents, et n'y a-t-il aucune possibilité de retrouver leur trace ?

L'important, ici, était de constater que la génération contemporaine d'Alain les connaissait. Que, dans la suite, ces documents aient péri en tout ou en partie, c'est chose de soi fort admissible, et qui ne prouve nullement contre leur existence au xve siècle. La révolution religieuse du xvie allait bientôt infliger aux archives du passé des pertes irréparables. La France, berceau de la grande dévotion dominicaine, ne fut pas épargnée. Un nombre considérable de couvents de Frères-Prêcheurs furent détruits ou saccagés par les calvinistes.

Toutefois, malgré cette œuvre de vandalisme trop certaine, la trace d'écrits relatifs au Rosaire et antérieurs à l'époque de sa restauration, est encore très saisissable. Peut-être même sommes-nous en mesure de toucher du doigt les *histoires* signalées par Thomas à Kempis, par le légat Alexandre et par Léon X.

R. P. DANZAS,

des fr. prêch.

(à suivre)

(1) Cette lettre du légat se trouve dans les *Miscellanées* du docteur Navarre. Léon X la résume dans sa Bulle *Pastoris aeterni*.

(2) Bulle *Pastoris aeterni*, 1520.

L'ÂME DE DOMINIQUE.

A ceux qui combattent pour le royaume de Dieu, aux frères de toutes armes—j'écris ces lignes.

A ceux, surtout, qu'un instinct irrésistible travaille : l'instinct de renouveler, de ressusciter dans les âmes de la génération qui est là, une vie d'infini, d'éternel idéal—qui ont trouvé de cette vie la source cachée, celle dont les eaux désaltèrent à jamais—et qui, assoupis dans leur éternel sommeil d'égoïste indifférence, lâchement se refusent à l'œuvre de vie.

C'est pour ceux-là surtout que j'évoque l'âme de Dominique. Ah ! qu'ils ne refusent pas de voir, de comprendre le contraste qui va surgir de cette évocation.

Hélas ! parmi ceux qui se plaisent dans cette demi-teinte des choses où la vérité s'efface, où la vie s'engourdit, parmi les incapables des sommets, qui me croira ! Qui, de tous ceux-là, aura le cœur de voir sous ces lignes hâtives et frustes, autre chose qu'une exagération d'âme surchauffée, de partisan ? C'est si facile, quand on ne veut pas se lever, de dire toujours : l'heure n'est pas venue ! C'est si facile, quand la vérité se dresse, trop nue et trop menaçante, de dire : c'est exagéré !

A tous ceux qui veulent vivre, aux vaillants, aux forts, A ceux qui voudraient, et qui attendent un élan tardif, j'offre l'exemple de Dominique—non pas de Dominique fondateur d'ordre, quelques-uns le renieraient. Non—les saints sont à tout le monde. C'est Dominique, homme de Dieu, qui leur apparaîtra : homme de Dieu dans son siècle, dans son milieu—à son heure.

Heure lamentable, s'il en fût, l'heure où Dieu suscita le patriarche Dominique !

C'était dans une fin de siècle semblable à la nôtre, quand l'arbre chargé de trop de fruits et mal taillé s'incline jusqu'à se briser. Ce siècle, comme le nôtre, semblait, à son déclin, trahir toutes ses promesses, briser toutes les espérances. Deux mains, pourtant, bien humbles et bien douces, se prirent à ramasser de toutes ces ruines les débris épars—et le 13^e siècle, par les mains

unies des deux simples et pauvres hommes de Dieu, Dominique de Gusman et François d'Assise, commença de s'élever, sur les ruines du 12e dans les splendeurs de sa vie, de sa force, de ses sciences, de ses arts, de sa foi.

Je ne me suis pas trompé—c'était bien à la fin du 12e siècle comme dans cette fin du 19e.

Ce siècle là, comme celui-ci, gardait de sa jeunesse et de son âge mûr bien des souvenirs glorieux ; mais, l'un et l'autre, ils ont, sur leurs vieux jours, une double blessure au cœur. Deux forces sont dévoyées : la force du présent, le peuple—la force de l'avenir, la jeunesse—le peuple trompé par ceux qui l'exploitent ; la jeunesse, trompée par ceux qui l'enseignent. Les noms seuls ont changé.

Il fallait à la jeunesse de ce temps là, un maître ; au peuple de ce temps là, un ami. Il y avait cela dans l'âme de Dominique. Qui mettra cela dans une âme moderne ? Sur ceux qui enseignent la jeunesse, sur ceux qui conduisent le peuple, qui répandra un esprit de liberté, de force, de vie intense, comme était l'esprit de Dominique ? Qu'il se lève, celui-là, il est attendu, il est désiré, il sera béni ! Qu'il se lève ! Sa race, sa condition, son habit, qu'importe ? son âme, voilà ce qui importe.

Je voudrais, en évoquant l'âme de Dominique, que mes paroles fassent surgir une âme semblable à la sienne, une âme qui soit, aujourd'hui et demain, ce que celle-là fut dans son temps, la grande éducatrice des générations à venir—et la grande consolatrice, le refuge, la défense, de tout ce qui est pauvre, opprimé, peuple.

L'âme de Dominique, elle est dans ce double rôle, dans cette double œuvre.

Au moment où Dominique groupait autour de lui ses premiers disciples, Mathieu de France, Bertrand de Garrique, Pierre de Madrid, Etienne de Metz, Jean de Narvarre, Laurent d'Angleterre, et les autres—les Universités, surtout Paris et Bologne, se sentaient emportées dans un courant très marqué de rationalisme. Certes, la foi était vive encore, à cette aurore du 13e siècle. Dieu me garde de comparer le rationalisme de cet âge au naturalisme du nôtre ! Ce qui emportait alors les esprits, c'était l'énergie, la puissance même d'une raison jeune et vivace, toute

frémissante au contact nouveau pour elle des philosophies anciennes. On avait entendu, on entendait encore la grande voix d'Abailard—l'émancipateur de la raison humaine—le professeur du genre humain, on dirait aujourd'hui. Les écoles retentissaient encore des échos de cette voix vibrante. La science qui se levait resplendissante en face de la foi détrônée séduisait la jeunesse,—une jeunesse ardente et passionnée, celle-là.

L'Eglise s'était alarmée de cette tendance. Pour couper le mal dans sa racine, les évêques avaient interdit de conserver, d'étudier, d'expliquer la métaphysique et la philosophie naturelle d'Aristote. On avait cru qu'un acte d'autorité suffit pour briser net une tendance née d'un état d'esprit.

En ce temps là, Dominique réunissait ses premiers disciples à Prouille. Ils étaient seize. Le saint leur annonça qu'il avait pris la résolution de les disperser à travers le monde, comme le Maître avait fait de ses apôtres. Tous ces hommes suscités de Dieu avaient l'ambition du bien, la conscience que leur mission était exceptionnelle, à part. Mais quoi ! à peine formés aux vertus de l'apôtre, s'en aller, quelques hommes épars, sur tous les chemins de l'Europe ! Si le père de famille jette au vent la semence qui n'est point mûre, d'où récoltera-t-il ? Les frères, les prélats, les seigneurs suppliaient Dominique d'attendre son heure : Ils ne savaient point qu'elle était venue. Et lui disait, tranquille et confiant : "Mes seigneurs et mes pères ne vous opposez point à moi, car je sais bien ce que je fais"

Quelle imprudence déjà !

Mais où les envoie-t-il ses disciples d'un jour ? à Paris, à Bologne, aux universités. Ah ! sans doute il n'a pas songé qu'un souffle d'hérésie savante agite les esprits des écoliers et des maîtres ! Il n'a pas songé que parmi ceux qui vont là-bas, plusieurs ont été écoliers et maîtres dans ces mêmes écoles !

Quelle imprudence encore !

Oui-il a songé à cela.

Il a songé que Dieu est admirable dans tous ses dons, et que la perfection dernière est dans le développement total de la personne. La raison, la science, lui sont apparues non plus comme des ennemies mais comme des

éléments de cette perfection. Son idéal ne s'est point abaissé pour autant, il s'est agrandi seulement, embrassant à la fois les choses de Dieu et les choses de l'homme. Alors il a voulu que ses frères, les frères prêcheurs, fussent la lumière du monde, non seulement la lumière qui vient de Dieu, mais aussi celle qui vient de l'homme.— C'est pour cela qu'il les envoie au devant de la science humaine, non seulement pour l'accueillir, mais pour la promouvoir et l'exalter, en la mettant dans son vrai, dans son seul rôle—se rallier et se subordonner à la divine sagesse.

Aristote et les philosophes—pourquoi les avoir laissés en monopole aux mécréants et aux vulgaires ? Si Averroès, si David de Dinant et les autres, abusent des vérités qu'elle enseigne, qu'on interdise la sagesse humaine, j'y consens, mais je le regrette : encore, n'aurai-je pas longtemps à le regretter car voici que ces mêmes livres sont aux mains d'Albert le Grand et de Thomas d'Aquin, et maintenant l'Eglise n'a plus à s'alarmer—ce qui la faisait trembler est devenu son appui, son rempart.

Il y avait, à Bologne, un maître de l'université que Dominique avait attiré à l'ordre par ses irrésistibles prières. Il s'appelait Conrad d'Allemagne. Au moment de mourir, il se prit à prophétiser en chantant d'une voix très douce : "Cantate Domino canticum novum."

Ce cantique nouveau, c'est sans doute cette nouvelle théologie que le 13^e siècle composa comme un hymne majestueux à la gloire de Dieu. Hymne suave où le don de Dieu, la sagesse éternelle, s'harmonise merveilleusement avec l'effort de la raison, la sagesse humaine. L'une l'autre se pénétrant sans se confondre, s'éclairant, s'élargissant—la foi, élevant presque jusqu'à elle la raison incertaine—la science, humanisant la foi, la mettant si près de la portée de l'homme que l'on croirait parfois—s'il ne fallait entre la vérité divine et la raison qui l'accepte l'effort de la volonté sous la motion d'en haut—que la raison suffit à l'acquérir.

Qui a réalisé cette union féconde de la science de l'homme et de la science de Dieu au 13^e siècle ? L'école dominicaine, c'est-à-dire ceux-là en qui vivait l'âme de Dominique—Des noms ? il y en a une pléiade autour de celui du patriarche. Il y a Albert le Grand, Thomas



PORTRAIT DE ST-DOMINIQUE

Conservé à Ste-Sabine.

d'Aquin, Vincent de Beauvais. Il y a Humbert de Romans qui a si bien donné à la science séculière sa place et son titre : servir Deo regnare est. ; Pierre de Vérone choisi comme défenseur de la foi par Innocent IV, parce qu'il possédait à fond la sagesse de ce siècle. Puis tous les autres : Raymond de Pegnafort, Paul de Hongrie, Reginald d'Orléans, Roland de Crémone, le bienheureux Clair, et enfin l'ami, le ravisseur des maîtres et des écoliers, Jourdain de Saxe.

Tous ceux-là, ils ont fait leur siècle, parce qu'ils ont fait la jeunesse. Ils ont pris d'assaut, combattant à armes égales, et sur le même terrain, l'enseignement des écoles. Ils ont mérité d'être maîtres. Mais, le jour où ils ont paru dans les chaires des universités, ils n'ont point étouffé la tendance régnante au libre usage de la raison : ils l'ont seulement dirigée. Les écoliers veulent étudier les philosophes païens : ils les fouillent eux-mêmes avec une ardeur qui s'est perdue depuis—mais, pour les corriger, pour les perfectionner, avec les lumières surnaturelles que Dieu leur donne dans l'Écriture et dans la tradition.

Telle fut l'œuvre de Dominique sur la jeunesse de son temps : elle voulait de l'horizon—il lui donna l'infini de l'espace—je dis son œuvre, c'est-à-dire, son œuvre *universitaire*.

Plût à Dieu qu'aujourd'hui la jeunesse sentit les mêmes désirs, les mêmes ardeurs ! Parfois en écoutant bien, j'ai cru saisir en elle des frémissements d'impatience, comme des murmures d'aspirations... Peut-être qu'un jour elle se réveillera... peut-être qu'un jour elle se sentira le principe et la force de l'avenir de son pays.—Alors, —c'est pour ce jour là que j'écris—alors, comme elle vivra, il lui faudra des maîtres, non pour lui borner l'horizon, mais pour le lui ouvrir grand, large comme l'espace—Et ce sera l'heure où rayonnera sur cette jeunesse et sur ce pays, dans tout son éclat et dans toute son ardeur—
l'âme de Dominique.

Restait à conquérir le peuple.

Les séducteurs du peuple, c'étaient alors : Pierre Valdo, Arnould de Brescia, René Moran, Raymond de Toulouse, ambitieux et tyrans. On prenait le gros du

peuple par des apparences de désintéressement, de vertu, d'amour, le reste par la force. Pierre Valdo, ambitieux austère, populaire intéressé, avait, il est vrai, en plus des exploiters d'aujourd'hui, une vertu très apparente. Son œuvre s'appuyait sur l'épée du comte de Toulouse. Mais, avec un peu moins de naïveté chez le peuple, et des institutions un peu plus lâches, Pierre Valdo eut laissé là sa vertu superflue, et Raymond eût vendu son épée pour de l'argent.

Elle était pourtant bien peu faite pour séduire le peuple, la grande hérésie albigeoise. En morale, elle ruinait la vie de famille, en politique, elle détruisait toute paix et toute sécurité : le peuple a d'instinct l'amour du foyer, la haine de l'anarchie. Elle voulait la sanctification des âmes par des moyens uniquement immatériels, interdisait les images, les autels, les temples : comme si le peuple pouvait séparer de la religion abstraite le culte extérieur.

Mais, pour racheter tout ce que cette hérésie avait d'impopulaire, les Albigeois faisaient parade d'une grande vertu, d'une grande austérité. Ils avaient l'art suprême d'imposer peu d'obligations morales à leurs adeptes—tout en paraissant se traiter eux-mêmes avec une sévérité excessive.

Comment le peuple eut-il résisté à ces attrait, lui si loyal, et toujours admirateur de ce qui est simple et puissant ? Et puis, quand il comparait à l'extérieur de ces hommes, l'extérieur de ceux qui eussent dû être ses vrais maîtres, ses vrais modèles ! . . . Les prélats donnaient un exemple très peu dissimulé de paresse et de mollesse—principes de tous les désordres. L'exemple venu d'en haut était noblement suivi par le clergé inférieur, si bien que le nom de clerc était passé en proverbe comme celui de juif. Les ecclésiastiques n'osaient plus se montrer en public, non que le monde les persécutât, mais parce que leur inconduite les exposait au mépris universel. C'était là surtout le grand appui des Albigeois : le luxe et la corruption du clergé.

Si le peuple était trompé, encore une fois c'est que le contraste était trop frappant entre les vrais pasteurs et les usurpateurs. Et puis, pour le défendre contre l'erreur, le peuple n'avait personne. Avant les mœurs la science était morte dans le clergé.

Il y avait deux choses à faire ; arracher le peuple des mains des hérétiques—et lui donner des protecteurs pleins de zèle et de savoir. En vain le pape avait envoyé dans les pays hérétiques trois hommes choisis : Arnould, abbé de Cîteaux et les deux Castelnau—hommes d'une vie intègre et d'une foi profonde. Ils ne pouvaient agir par la persuasion car toujours on leur apportait l'exemple des clercs : “ Messires, n'est-il pas écrit : Vous connaîtrez l'arbre à ses fruits.” Ils ne pouvaient agir par l'autorité : ils se brisaient à chaque pas à l'indifférence, au mauvais vouloir des évêques.

C'était bien pour cette œuvre l'heure du désespoir de l'homme—Ce devait être aussi l'heure de la Providence de Dieu.

En ces jours, écrit Guillaume de Puy Laurens, Dieu avait placé dans son carquois deux flèches choisies. C'étaient deux espagnols, Diégo évêque d'Osma et un religieux nommé Dominique, chanoine de la même église. Encore bien jeune, Dominique avait appris de Diégo l'état déplorable dans lequel vivait la société religieuse de son temps. Il avait senti aussitôt le besoin de se donner, dans son âme, et dans son corps, à la réforme de l'église. Mais il savait que “ *le premier pas de toute rénovation est de faire d'abord soi-même ce que l'on veut voir faire aux autres.*” C'est pourquoi pendant neuf ans Dominique prépara sa mission par une vie sainte dans le chapitre d'Osma. Il paraissait au milieu des chanoines, ce qu'il devait paraître davantage dans le monde, comme le flambeau qui brûle, le premier par sa sainteté, le dernier par l'humilité de son cœur, répandant autour de lui une odeur de vie qui donnait lavie et un parfum semblable à l'encens dans les jours d'été.

L'heure était venue pour son œuvre.

Diégo et Dominique arrivent à Montpellier où se trouvent les légats. Ceux-ci, connaissant le zèle et la sagesse de ces hommes de Dieu, leur demandent conseil. Eux, ils ont déjà remarqué le contraste qui existe entre l'austérité extérieure des hérétiques et le fastueux appareil de serviteurs, de chevaux, d'habits que ces légats traînent après eux. “ Ce n'est pas ainsi, leur disent-ils, qu'il faut vous y prendre. Il est impossible de ramener ces hommes par la parole, eux qui s'appuient sur les exemples. Combattez l'exemple par l'exemple ; opposez à une fausse

sainteté la vraie religion, on ne triomphe du faste menteur des faux apôtres que par une éclatante humilité." Les légats dirent à l'évêque. "Père excellent, quel conseil nous donnez-vous donc?" Il leur répondit : "Faites ce que je vais faire..." Et aussitôt l'esprit de Dieu s'emparant de lui, il appela les gens de sa suite, et leur donna l'ordre de retourner à Osma avec ses équipages et tout l'appareil dont il était accompagné.

Ce conseil si simple et si généreux décide le succès de la croisade albigeoise. Ces deux hommes, venus du fond de l'Espagne, ils s'en iront, maintenant, à travers la France, confondant l'hérésie par leur vie pauvre et leur parole ardente,—ils relèveront par la flamme d'espérance qui resplendit en eux le courage des amis du bien et de la vérité—ils sortiront les évêques de leur indifférence, les clercs de leur corruption.

Ah ! c'est qu'ils sont des apôtres, des vrais ! Ils combattent l'austérité jouée, la sobriété affectée, par la pauvreté réelle et la dure abstinence. Ils marchent à pied, toujours, et parfois bien longuement—pieds nus—et quand ils se blessent, le patriarche dit doucement : "Ce sera notre pénitence." Ils mendient leur pain humblement, quand ils ont trop faim, et quand on leur refuse, ils ont toujours assez de quelques racines et de quelques fruits. Ils sont très pauvres, et comme le peuple ne sait plus ce que c'est que les vertus évangéliques, il se moque de leurs guenilles et de leur mauvaise mine. Eux, ils vont toujours, chantant des hymnes quand il pleut, méditant et priant quand il fait beau, à la merci de tous, serviteurs de tous, ne refusant jamais la controverse, humbles parce qu'ils ne s'estiment pas, affables et bons parce qu'ils aiment beaucoup.

Le soir, quand les compagnons se sont couchés sur la paille ou sur la planche, Dominique se retire dans l'église ou dans un endroit solitaire—et là commence sa grande prière, pour les hérétiques et pour les pécheurs. Sa prière ce sont d'abord ses supplications déchirantes : "Ah ! Dieu ! qu'advientra-t-il des pauvres pécheurs, ?" ce sont ses prostrations sans fin, comme pour s'anéantir devant Dieu, ce sont ses flagellations répétées, son sang versé.

Tout cela, c'est *la rançon du peuple*.

Il fallait racheter le peuple, l'arracher aux mains des pasteurs mercenaires. Dominique l'a fait par la séduc-

tion irrésistible de sa prière, de sa vie, de sa prédication, de son amour.

Il fallait ensuite donner au peuple des pasteurs dignes de lui, prêts à le défendre dans sa foi et dans sa liberté, prêts surtout à lui donner l'exemple de la sainteté. C'est encore Dominique qui a fait cela en rapprochant le clergé du peuple.

Car, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, le rôle du clergé c'est de *servir à tous, en se donnant à tous*. Le clerc a reçu pour son bien et pour son héritage son Dieu et son Seigneur. Mais, Dieu on ne le reçoit jamais pour se le garder, toujours pour le donner. Pour donner Dieu au peuple, il faut se faire plus petit que le peuple, car Dieu est dans l'humilité : il ne se manifeste que dans les humbles, et par les humbles.

On dit, on aime à dire, avec de la poésie et de l'attendrissement, que le peuple souffre beaucoup, et qu'il est bien pauvre et bien abandonné. Puis, on se penche distraitemment sur lui, on lui jette quelque argent et quelques paroles—quand il y a assez de public pour admirer. Mais, faire l'œuvre ingrate et inconnue de vivre avec le peuple, pour lui donner le courage de vivre, de souffrir de ses souffrances, et plus encore, pour lui faire partager les espérances infinies ; vouloir être pauvre parce qu'il est pauvre, vouloir s'épuiser de jeûnes et de coups parce que soi, fils de comte ou fils de roi, ou plus simplement et aussi noblement fils de ses œuvres, faire de soi un mal vêtu, un mal nourri, un pauvre, pour porter la vérité aux mal vêtus—sans crainte d'être vu, sans espoir d'être deviné—Qui fait cela ?

Dans ce temps, Dominique le faisait—un autre aussi, là bas, par de là les Alpes : François, l'ornement et l'orgueil d'Assise la gracieuse, qui maintenant s'en va mendier demi-nu et déchaussé, poursuivi par les huées, et la boue, et les pierres. Plus encore que l'âme de Dominique, l'âme de François aimait la pauvreté. Mais lui, le chevalier, le poète, le *françois*, il l'aimait pour l'honorer, pour l'exalter : il en faisait une fille du ciel, il l'appelait la dame de ses pensées, sa fiancée, son épouse. Il était fier d'en porter les couleurs et de la célébrer par ses chants et par ses vers, comme les troubadours célèbrent les nobles

dames. Dominique, aussi généreux, mais plus mesuré, a pris la pauvreté non comme épouse, mais comme servante. C'est elle qui lui ouvre le cœur du peuple et ce cœur, il le veut ouvrir à toute force, car il veut y faire pénétrer la lumière de la Vérité. Il sait bien qu'après du peuple surtout, l'apôtre ne fait accepter sa doctrine que lorsqu'il s'est fait accepter lui-même.

Ramener le clergé au peuple, c'était donc créer un clergé humble, un clergé pauvre, un clergé ami des basses et des dures besognes, ami des longues routes à pied qui conduisent chez les pauvres, ami du devoir humble qui ne rapporte rien, ni argent, ni honneurs, mais seulement l'ingratitude de l'homme et l'amour de Dieu.

Que de fois, dans l'histoire des âges, l'âme de Dominique, vivifiant les fils du patriarche, est venue accomplir la même œuvre populaire entre toutes : ramener à la simplicité, à la sainteté de ses devoirs, *ramener au peuple* le clergé décadent ! C'est au nom du troupeau abandonné que parlaient si puissamment tous les réformateurs du passé et d'hier : saint Hyacinthe en Pologne, saint Antonin à Florence, encore à Florence frère Jérôme, Las Casas aux Indes espagnoles—tous, les amis, les défenseurs du peuple, parfois jusqu'à la mort. Il y en a d'autres d'innombrables—tantôt servant le peuple de leurs mains comme Jean Massias, Martin de Porréz, le Père Rocco—tantôt déchirant les oreilles des rois et des princes de leurs menaces et de leurs supplications, pour leurs frères, *les pauvres*.

Le très doux patriarche avait terminé la double tâche que Dieu lui avait donnée à remplir : se faire une âme et la répandre.

Son âme, il l'a formée dans la prière et dans l'étude. La prière fécondait son cœur de tous les amours. L'étude disciplinait son esprit, réglait ses aspirations naturelles. Sur ces deux ailes, son âme s'éleva, ardente comme le feu pour toutes les causes saintes—et pourtant toujours maîtresse d'elle-même, gardant toujours la mesure de la sagesse. Par la flamme de son amour, il entraînait tout à lui—par la sagesse de ses enseignements il gardait les siens dans la voie droite et sûre. Il fallait cela pour réveiller, pour enthousiasmer la jeunesse et le peuple. Il

fallait cela pour faire chez l'une et chez l'autre une œuvre durable.

Y a-t-il aujourd'hui une œuvre semblable à accomplir ? y a-t-il une jeunesse à réveiller, un peuple à pénétrer, à relever ? Oui—Comme je l'ai dit déjà, j'écris pour ceux qui ont eu le cœur et la sincérité de le reconnaître, de le dire. Mais j'écris surtout pour ceux qui, ayant connu la vérité au fond de leur cœur, l'ont reniée par leur silence ou par leurs paroles—à cause de ce qu'il faudrait faire—Ceux-là, j'aurais voulu les persuader que lorsqu'une œuvre doit se faire, quand elle a son heure marquée dans les décrets de Dieu, quand cette heure est venue, c'est folie de s'opposer à la force qui va, qui se développe, qui grandit—Ceux-là, je voudrais leur faire aimer, leur donner cette âme si droite et si simple de Dominique, qui fit l'œuvre de Dieu loyalement, presque naïvement, Il est vrai—à qui voudrait ranimer le souffle de cette âme, et en vivre, le présent ménagerait bien des haines, bien des insultes, l'avenir, bien des oublis ou bien des calomnies—mais celui-là, pour être glorieux, n'aurait besoin ni du présent aveugle, ni de l'avenir menteur—sa tombe, comme celle de Dominique, pourrait rester à jamais sans épitathe—il aurait fait l'œuvre de Dieu.

Ly-Rey.

LE ROSAIRE ET LA PALESTINE.

L'Assomption et le Tombeau de la Vierge dans la vallée de Josaphat.

Deux localités se disputent l'honneur d'avoir donné la sépulture à Marie : Ephèse et Jérusalem. L'opinion qui place le tombeau de la Vierge à Ephèse n'était déjà plus qu'une légende aux yeux des savants, quand tout à coup cette légende a repris un nouveau semblant de probabilité. J'étais à Smyrne, il y a quatre ans, au moment même où circulait, dans la ville, le bruit de la découverte de la maison et du tombeau de la Vierge à Panaghia Kapoulou dans les environs d'Ephèse. On m'a assuré que cette localité est absolument identique à celle décrite par Catherine Emmerich dans ses visions. Le mauvais temps m'a empêché d'aller constater par moi-même. Nous nous

trouvons ici devant une curieuse coïncidence. Faut-il conclure de là avec certitude que la Vierge est morte dans les environs d'Ephèse? Cette conclusion me semblerait un peu précipitée. Alors quelle valeur attribuer aux visions de Catherine Emmerich? Je réponds par les paroles de Clément Brentano qui a publié ces visions; "ces visions n'ont aucune espèce de prétention à un caractère de vérité historique et la sœur Emmerich n'a jamais donné à ses récits qu'une valeur purement humaine."

En attendant de nouvelles preuves je regarde cette coïncidence comme un évènement curieux, sans cependant pouvoir accepter cette opinion comme solidement probable: car elle a contre elle l'histoire, la tradition et la chronologie.

Les auteurs qui placent le tombeau de Marie à Ephèse, se basent sur un concile, tenu en cette ville l'an 431, dans lequel nous lisons: "Là, Jean le théologien et la sainte Vierge Marie, mère de Dieu." Le verbe manque. Au lieu d'ajouter le verbe "demeurèrent" comme le veulent les défenseurs d'Ephèse, ne pouvons et ne devons nous pas dire qu'il s'agit dans ce texte des deux sanctuaires célèbres de Jean et de Marie dans cette grande métropole.

Et du reste, si la sainte Vierge est venue à Ephèse, elle n'est pas venue avant l'an 65 après Jésus-Christ, c'est-à-dire avant l'âge de 84 ans. Tillemont dans son hist. Eccl. T. 1. p. 467, dit: "Nous ne saurions croire que saint Jean ait fait aucun séjour considérable à Ephèse avant l'année 65, pour le plus tôt; et supposé que la sainte Vierge eût quinze ans, quand elle enfanta le Seigneur, quatre ans avant l'ère commune, elle aurait eu alors 84, et il y a assurément peu ou point d'apparence qu'elle soit venue à Ephèse dans un si grand âge."

Saint Paul vint deux fois à Ephèse: une première fois en revenant de Corinthe. Act. XVIII. 19-22. Peu après il y revint pour la seconde fois et y séjourna trois mois. Act. XIX. 1-6. Enfin il écrit une épître aux Ephésiens pendant sa première captivité vers l'an 63. et jamais il mentionne ni le séjour de saint Jean à Ephèse ni celui de la Vierge. Et cependant saint Paul ne cesse pas de vanter les gloires de ceux auxquels il s'adresse.

De plus, Polycrate évêque d'Ephèse, qui vivait à la fin du second siècle écrivait une lettre au pape saint Victor

dans laquelle il énumère les gloires de son église, mais il ne parle ni du séjour ni du tombeau de la Vierge.

Je regarde donc l'opinion de ceux qui font vivre et mourir Marie à Jérusalem comme plus probable et comme la seule admissible en attendant des preuves plus solides en faveur d'Ephèse.

A peine le pèlerin est-il sorti de Jérusalem par la porte Sitti Mariam que la vallée de Josaphat s'ouvre devant ses regards silencieuse et triste. Il descend jusqu'au plus bas du ravin, et traverse le Cédron toujours à sec ; aucune source ne coule dans son lit pierreux. Au lieu de remonter dans le jardin de Gethsémani, le pèlerin descend encore quelques marches et le voici au tombeau de la Vierge, église souterraine du 4^e siècle. Beaucoup l'attribuent à sainte Hélène, mais les annales de la sainte ne mentionnent pas cette église parmi les édifices construits par elle.

L'Église de l'Assomption cependant a été construite très peu de temps après car l'impératrice Pulcherie (399-453) en parle à Junéval, qui est devenu évêque de Jérusalem en 429. Cette église appartient aujourd'hui aux schismatiques grecs et arméniens ; les Syriens, les abyssins, les musulmans même y possèdent un endroit pour leurs prières ; les latins seuls en sont exclus depuis quelques années.

Le portique, en style gothique, n'a rien de remarquable. Après avoir franchi le seuil de la porte on se trouve sur un escalier monumental ; qui compte 47 marches, et dix à douze personnes peuvent s'y tenir de front. Cette partie de l'Église est l'ouvrage des croisés : sur les pierres on trouve la marque des tâcherons du XIII^e siècle.

Arrivé au bas de l'escalier on se trouve dans une église obscure, sombre, en forme de croix. La plus grande longueur est de 95 pieds de l'est à l'ouest et sa largeur d'environ 20 pieds. L'église sans fenêtrure, ne reçoit un peu de lumière que par une petite ouverture pratiquée dans la voûte, et par l'escalier.

Le tombeau se trouve du côté oriental et il a la forme d'un petit monument, à deux entrées. Ce tombeau est semblable à celui de Notre Seigneur ; Il est couvert par une plaque de marbre, et des lampes en argent brûlent

continuellement. Dans l'église se trouve une citerne d'une eau excellente.

La tradition de la mort de la sainte Vierge à Jérusalem remonte jusqu'aux premiers siècles de l'Eglise.

D'abord nous avons le témoignage de saint Denys l'aréopagite, qui nous dit " Nous vinmes et beaucoup d'entre les frères pour contempler le corps sacré qui avait produit la vie et porté Dieu."

Nous avons ensuite saint Jérôme qui nous apprend que le cénotaphe de la Vierge était en vénération dans la vallée de Josaphat.

Au 4^e siècle, nous trouvons une église construite sur son tombeau.

Des monuments incontestables prouvent que saint Jean ne se retira à Ephèse que dans sa veillesse. On doit présumer qu'il y porta avec lui quelque mémoire touchant la sainte Vierge.

Nous avons ensuite une série de pèlerins qui tous mentionnent le tombeau de Marie dans la vallée de Josaphat. Saint Jean Damascène, S. Guilleband, Adamnanus, André de Crète, S. Germain, Arculf, Nicéphore, S. Antonin de Plaisance, etc. . . .

Nicéphore nous laisse un récit touchant de la mort de la Vierge et il nous assure que ce récit lui était venu de Juvénal, patriarche de Jérusalem, au 4^e siècle.

Voici ce récit : (1).

" En ce temps-là un ange fut envoyé à Marie par son Fils, afin de la prévenir que le temps était venu de s'en retourner vers lui, de même qu'autrefois, l'ange l'avait avertie que Dieu viendrait en elle.

" Ayant appris par lui que son jour était proche, son cœur se remplit d'une très grande joie ; et ayant fait part à ses amis et à ses parents, elle se disposa à ce dernier départ. Puis, bientôt après elle dut se mettre au lit, dans la demeure qu'elle occupait sur la montagne de Sion.

" Là se trouvait saint Jean, qui l'avait recueillie, et avec lui, tout ce que Jérusalem renfermait de chrétiennes

(1) La traduction est de Mr. Baunard.

illustrés, attachées à Marie par la parenté, la vénération ou l'amitié.

“ Alors Marie donna l'ordre au disciple vierge et aux autres assistants de distribuer ses deux tuniques à celles des veuves de son voisinage qui l'avaient entourée d'un plus pieux amour.

“ L'entendant parler de la sorte, tous versèrent une grande abondance de larmes sur la solitude où allait les laisser le départ de Marie

“ Ensuite son divin Fils descendit du haut des cieux, avec l'innombrable armée des saints anges, pour recevoir cette âme toute céleste.

“ Les apôtres également s'étaient rassemblés de toutes parts, et Marie, les voyant qui tenaient autour d'elle des torches allumées, leur faisait ses adieux dans une vive allégresse, rendant grâces à son fils.

“ Puis elle se laissa retomber mourante sur son lit, éleva les mains gravement et religieusement, et, disposant dignement son corps vénérable et plus pur que le soleil : “ Qu'il me soit fait encore selon votre parole, ” dit-elle ; et à l'instant elle sembla s'endormir.

C'est ainsi qu'elle remit, au milieu de ceux qui lui étaient le plus chers, son âme bienheureuse.

“ Cependant les apôtres et ceux qui étaient là, entouraient en cercle le corps de la Vierge, qu'ils baisaient religieusement.

“ Les aveugles y retrouvaient la vue, l'ouïe étaient rendue aux sourds, les paralytiques s'étonnaient de marcher, et par son attouchement les malades étaient guéris.

“ Les obsèques furent célébrées. On tenait devant elle des flambeaux, on brûlait des parfums, on répandait des fleurs ; les anges du ciel précédaient ou suivaient son cercueil.

“ Les Pères et les apôtres récitaient des hymnes merveilleuses, et, portée par les mains des disciples eux-mêmes, cette arche d'alliance spirituelle s'avancait de Sion à Gethsémani.

“ Parvenue à Gethsémani elle y fut, comme son fils, déposée dans le sépulcre. Mais ce fils l'en tira pour la transporter au paradis, où est planté l'arbre de vie et où elle est encore pour des desseins connus du Dieu qui a fait ainsi.” (1)

Fr. C. D.

des. fr. prêch.

LE CHAPELET DU MARTYR

(traduit de l'anglais)

L'histoire, non la légende, raconte le fait suivant.

C'était le 10 mars 1614, à Glasgow, dans la vieille Ecosse.

Un religieux de la compagnie de Jésus était conduit à l'échafaud. Il s'appelait John Ogilby, et son crime était de penser et de dire que le pouvoir spirituel appartient au Pape, non au roi. Le roi s'appelait alors Jacques I.

On l'emmenait donc à la potence. Un ministre de la Réforme sembla pourtant comprendre qu'on pouvait encore essayer d'un autre argument avant ce dernier-là, et il vint à Ogilby. Au fond, il avait de la sympathie pour lui, et il regrettait qu'un homme qui n'était pas du tout le premier venu, brisât ainsi sa carrière pour l'amour d'une *idée*.

— Mon cher Ogilby, dit-il, vous me faites de la peine, et très sincèrement, je regrette, plus que je ne puis dire, votre obstination sur un point de si peu d'importance.

Le Père Ogilby, parut réaliser par avance l'horreur de son supplice, et feignant d'avoir peur, il répondit :

— Mais que puis-je faire ? Il est trop tard. On m'a déclaré coupable de haute trahison, et, pour ce fait, on a décrété ma mort. Le décret est irrévocable en pareil cas. Encore une fois il est trop tard.

— Haute trahison ! répliqua le ministre. Mais non, rien de tout cela ! Jurez seulement de renoncer au Pa-

(1) A quel âge Marie est-elle morte ?

D'après Eusèbe, Marie aurait vécu 68 ans ; d'après St. Antoine 60 ans ; d'après Nicéphore 61 ans ; d'après Pierre d'Aquilée 49 ans ; d'après S. Anselme 82 ans ; d'après Ste Brigitte 63 ans ; d'après Baronius 72 ans ; d'après les auteurs de l'art de vérifier les dates 70 ans ; d'après le Dr. Sepp. 60 ans.

pisme, et à l'heure même vous serez pardonné ; bien plus vous serez comblé de faveurs.

—Vous riez ?

—Non, je suis sérieux. J'ai mission de vous parler comme je fais, et de vous dire de plus que si vous acceptez ma proposition, notre Archevêque vous offrira la main de sa fille, avec une riche prébende dans son église.

En parlant ainsi, on était arrivé à l'échafaud. C'était le temps d'insister. Le ministre n'y manqua pas.

Le Père semblait tout prêt à se rendre, et n'objectait plus guère que son honneur compromis. On l'avait trouvé coupable de haute trahison, disait-il, et il resterait toujours une flétrissure, malgré tous les pardons de sa Majesté.

—Je vous affirme que non, reprit le ministre avec animation. Je vous affirme au contraire que vous serez comblé d'honneurs.

—Eh bien, fit le Jésuite, donnez-m'en l'assurance devant toute la foule. Alors, je me rendrai.

—Avec le plus grand plaisir.

—Écoutez, cria le Père Ogilby à la foule, écoutez la proposition qui m'est faite.

Et le ministre prononça à haute voix ces paroles :
—Au nom du roi, je déclare que M. Ogilby aura la vie sauve, et la fille de notre archevêque en mariage avec une riche prébende, s'il consent à passer dans nos rangs.

—Voulez-vous m'assurer, demanda à son tour le Jésuite à la foule, que vous serez tous prêts, au besoin, à rendre témoignage de la proposition que vous venez d'entendre ?

—Oui, oui, exclama la multitude.

On brisa les liens du condamné, et libre désormais, il fit mine de descendre les marches de l'échafaud.

Les catholiques présents se cachaient de honte et pleuraient à la pensée du scandale irréparable qui devait suivre cette apostasie.

Cependant le Père Ogilby était remonté.

—Maintenant, dit-il, je ne serai plus poursuivi pour crime de haute trahison ?

—Non, répondit la foule.

—Tout mon crime, c'était ma religion ?

—Oui, oui, rien que votre religion.

Les yeux du Jésuite s'illuminèrent et un sourire vint se jouer sur ses lèvres. Il y eut un moment de silence, et la foule crut la partie définitivement gagnée.

—Très bien, dit-il alors, avec le même sourire et les mêmes éclairs dans les yeux. Très bien! c'est plus que je n'avais espéré. J'ai l'aveu public que ma religion a été mon seul crime et la seule cause de ma condamnation à mort. Eh bien, maintenant, continua-t-il, en faisant vibrer sa voix puissante, entendez-le bien tous : Pour ma religion, je donnerais cent vies, si je les avais. Je n'en ai qu'une, prenez-là, mais vous ne me prendrez jamais ma religion !!

Ce fut, chez les catholiques, l'exultation suprême : chez les protestants, la rage frénétique. Ils avaient été pris au piège, et dans leurs propres filets.

Aussitôt, le bourreau reçut l'ordre d'accomplir sa tâche.

Il y a des bourreaux qui savent pleurer. L'histoire dit que celui-ci pleura, qu'il se mit à genoux pour demander pardon, et que le généreux martyr le lui donna dans un chaleureux embrassement.

Avant de laisser lier ses mains de nouveau, le Père Ogilby détacha le chapelet qui pendait à sa ceinture, et ne pouvant à cette heure le remettre au bourreau, le jeta dans la foule.

Le chapelet tomba sur la poitrine d'un jeune calviniste qui voyageait en ce moment-là à travers l'Ecosse, le baron Jean Eckelsdorff, plus tard gouverneur de Trèves et intime ami de l'archiduc Léopold, frère de Ferdinand III.

Des années s'écoulèrent.

Parvenu à la vieillesse, le gouverneur de Trèves, disait un jour dans l'intimité, en racontant l'histoire du martyr :

“Quand le chapelet du Père Ogilby frappa ma poitrine et que la ferveur des catholiques me l'enlevait avant que j'eusse pu moi-même m'en emparer, je n'eus certainement pas la pensée de me convertir au catholicisme. Mais le coup m'avait porté au cœur, et dès cette heure-là, ma paix intérieure disparut, ma conscience se troubla sans jamais me laisser de repos, et malgré moi, je me répétais sans

cesse la question : " Pourquoi ce chapelet m'a-t-il atteint, moi, plutôt qu'un autre ? " — Des années entières, la même pensée me hanta partout, me trouvant toujours dans la même agitation, la même incertitude douloureuse, et m'y laissant toujours. Je n'eus de repos que le jour où enfin, je devins catholique. J'attribue ma conversion à ce béni chapelet du martyr. Je l'achèterais aujourd'hui au prix de toute ma fortune, et s'il était en ma possession, rien au monde ne pourrait m'en séparer. "

(*Histoire d'Angleterre.*)

DE L'ÉRECTION DE LA CONFRÉRIE DU T. S. ROSAIRE.

(A plusieurs reprises déjà, des Messieurs du clergé nous ont posé des questions au sujet de la Confrérie du Rosaire et de son érection. Autant que nous l'avons pu, nous avons répondu à chacun d'eux, privé-ment. Ces réponses ayant dû être quelque peu sommaires, nous les complétons aujourd'hui par la traduction suivante d'un document authentique publié en 1892 par le Révérendissime Maître Général de notre Ordre, sous ce titre : *De Erectione Confraternitatis SS. Rosarii*. Il va de soi que ce document publié à Rome, sous les yeux de la chancellerie romaine, à toute la valeur et la portée d'un acte pontifical.)

Seul le maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs (ou, en son absence de la curie romaine, son vicaire général,) peut par lui-même ou par délégués, ériger les confréries du T. S. Rosaire (Jules III. *Texte* :—*Solus Magister Generalis Ordinis Prædicatorum, eo que a Romana Curia absente, eius Vicarius Generalis possunt, per se, vel per delegatos, erigere confraternitates SS. Rosarii, JULIUS III, Sincera devotionis, 24 augusti 1551.*—S. Pie V, *Inter desiderabilia, 29 juin 1569*—S. Pie V, *Consueverunt, 15 septembre 1569.*—SIXTE V, *Dum ineffabilia, 30 janvier 1586.*—PAUL V, *Cum certas, 3 novembre 1606.*—PAUL V, *vivæ vocis oraculo, 18 septembre 1608.*—PAUL V, *Cum olim, 20 septembre 1608.*—INNOCENT X, *sententia Auditoris Cameræ Apostolicæ, 21 novembre 1645.*—ALEXANDRE VII, décret de la S. C. des Rites, 9 avril 1661.—ALEXANDRE VII, décret de la S. C. des Evêques et Regu-liers, 27 novembre 1665.—INNOCENT XI, *Nuper pro parte, 31 juillet 1679.*—BENOIT XIII, *Pretiosus, 26 mai*

1727.—CLEMENT XII, décret de la S. C. des Indulgences, 25 avril 1725.—BENOIT XIV, décret de la S. C. des Indulgences, 26 août 1747.—PIE IX, décret de la S. C. des Indulgences, 11 avril 1864.)

Or, si nous recueillons et si nous mettons ensemble tous les documents émanés du S. Siège, pendant le cours des siècles jusqu'à nos jours, touchant ce privilège qu'a l'Ordre des frères-prêcheurs de pouvoir seul, par son maître général, ériger des confréries du T. S. Rosaire, nous saurons :

a. Que les Evêques ne peuvent pas en vertu de leur autorité *ordinaire*, instituer des confréries épiscopales du T. S. Rosaire. Pour que ces confréries jouissent d'une existence canonique, elles doivent être instituées en vertu de l'*autorité apostolique*, par le maître général de l'Ordre, qui agit comme commissaire perpétuel du S. Siège.

b. Si des confréries du T. S. Rosaire, érigées à l'insu du maître général de l'Ordre des frères-prêcheurs, par un évêque usant de son autorité *ordinaire*, demandent au S. Siège un bref d'indulgences tel qu'il a coutume d'en accorder à toute confraternité qui le réclame, ce bref demeure sans effet. (Benoît XIV. décret S. C. Indulg., 19 août 1747.)

c. De plus, une telle confrérie, instituée par la seule autorité épiscopale, non seulement demeure privée de toute indulgence, mais encore n'ayant pas d'existence canonique, elle ne peut recevoir de membres, ni avoir de couvents, ni faire de processions, ni accomplir tout autre acte canonique.

d. L'Evêque qui aurait obtenu du S. Siège un indult lui concédant le pouvoir *in genere* d'ériger des confréries et de leur communiquer les indulgences accordées aux confréries de la ville sainte, ne peut, en vertu de cet indult, ériger la confrérie du SS. Rosaire (Pie IX, décret de la S. C. Indulg., 11 avril 1864.) Aussi, de peur que le privilège de l'Ordre n'ait à souffrir quelque détriment venant de l'ignorance aujourd'hui, dans les indults concédés par le S. Siège aux Révérendissimes Evêques, on dit immédiatement après la teneur des pouvoirs : " Pour ce qui est des confréries sous le vocable de la B. Marie Vierge du Rosaire, ces présentes sont nulles, à moins que ces confréries n'aient été ou ne soient érigées selon la consti-

tution de notre prédécesseur Pie V, de sainte mémoire, donnée le 29 juin 1569, et commençant par ces mots : *Inter Desiderabilia*. Laquelle constitution, confirmée par nos prédécesseurs et par nous, prescrit que ces dites confréries ne peuvent être érigées à moins de pouvoirs préalablement requis et obtenus du maître général de l'Ordre des frères-prêcheurs, alors en charge.

Question pratique sur le même sujet—Un prêtre nous écrit : La confrérie du Rosaire existe depuis plusieurs années dans ma paroisse, mais j'ai des doutes sur la validité de son érection. Est-il vrai que Léon XIII a révalidé toutes les confréries ainsi douteuses ou nulles par défaut de formalités canoniques ?

R.—Oui, et nous reproduisons ce décret de Léon XIII.

“Très Saint Père,

“Frère Vincent Léon Sallua, archevêque de Chalcédoine, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, se prosterne aux pieds de Votre Sainteté.

“Il lui expose qu'il y a dans l'univers entier plusieurs confréries du Rosaire sur l'authenticité desquelles il y a des doutes sérieux quant à leur érection et aux formalités canoniques qui devaient la précéder ou la suivre. En conséquence, pour éviter les immenses inconvénients et dommages qui résulteraient pour les fidèles inscrits dans ces confréries invalidement érigées, puisqu'ils ne gagneraient pas les indulgences du Rosaire, le demandeur prie humblement Votre Sainteté de daigner révalider toutes les confréries du Rosaire érigées jusqu'à ce jour.

“Dans l'audience du 28 septembre 1893, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a daigné accueillir cete demande et révalider toutes les confréries érigées dans le monde entier.

“Donné à Rome au Secrétariat de la Congrégation des Indulgences et des Saintes Reliques, le 28 septembre 1893.

“FR. IGNACE Card. PERSICO, préfet.

“Archevêque NICOPOLI, secrétaire.”

En portant ce décret à la connaissance de l'Ordre de S. Dominique, le Révérendissime Maître Général de

l'Ordre des Frères-Prêcheurs a fait observer qu'il doit être pris dans l'acception la plus générale et qu'il n'y a aucun cas qui soit excepté.

Il recommande instantamment aux religieux Dominicains chargés d'ériger désormais les confréries du Rosaire de veiller à la stricte observance des conditions nécessaires pour la validité des érections.

LE RÉVÉREND PÈRE THOMAS GAUVREAU.

Ce n'est pas à nous de parler sur ce tombeau, et nous le croyons, une autre voix partie de plus haut, viendra tout à l'heure dire la parole suprême sur la vie, les œuvres les vertus du religieux que la mort nous a pris.¹ Cette parole qui dira tout, nous l'attendons.

Nous, nous dirons les derniers jours, comme il a plu à la Providence de les faire, et cela seul.

On nous écrivait d'Ottawa le 29 juin : "Une dépêche a dû vous apprendre déjà la mort subite du R. P. Thomas Gauvreau, arrivée ce matin. Pauvre Père, comme il est parti bien promptement, et si tristement, là sur la rue ; sans une minute pour tant de choses qui ont coutume d'emplir la dernière heure."

Il allait présenter à Monseigneur l'archevêque un Père arrivé de Lewiston la veille, et ils suivaient tous deux la rue Cambridge, quand le Père Thomas dit à son compagnon de route : "Je ne sais ce qu'il y a, je me sens très faible. . . asseyons-nous un peu, si vous le voulez, sur le seuil de cette porte."

Il avait à peine prononcé ces quelques paroles, qu'il s'affaissait aussitôt, déjà pâle comme la mort. Son compagnon, effrayé, lui donna l'absolution. Les yeux tournèrent dans l'orbite, il y eut un léger spasme de tous les membres, un profond soupir souleva un moment la poitrine, et c'était le dernier, et c'était fini.

On avait appelé le médecin, les Pères du couvent. Quand ils arrivèrent, cinq minutes après, le corps était déjà froid, et il n'y avait plus doute possible : c'était la mort !

(1) Le numéro de Septembre donnera cette nécrologie annoncée et attendue.
(La Réd.)

A la demande du propriétaire de la maison—un protestant, mais qui estimait profondément le Père, comme tous ses coréligionnaires, d'ailleurs, parce que, disent-ils, "il était si digne!"—on déposa momentanément le corps dans le salon, et un quart-d'heure plus tard, au milieu d'une foule nombreuse qui avait déjà eu le temps de se former, on le transporta à notre couvent.

Le Père Thomas avait été un bienfaiteur insigne de notre œuvre Dominicaine. La mort de son Père—une mort subite aussi—l'avait laissé, en 1879 héritier d'une fortune assez considérable. Frère Thomas était alors en Europe et n'avait pas encore fait profession. Ces biens dont il pouvait jouir; il en fit le partage, réservant la grosse part, la presque totalité pour la mission du Canada. C'est à lui que le couvent de Saint-Hyacinthe, doit d'avoir pu surgir de terre, et c'est là même, on le conçoit, dans son Couvent à lui, que le défunt devait dormir son dernier sommeil.

Donc, le samedi, 29 juin, vers le soir, le pauvre père fut arraché aux amis nombreux qui, depuis la veille l'entouraient de leur douleur et de leur prière; un convoi l'amena à Saint Hyacinthe, et c'est à une heure du matin que nous le prenions à la gare pour le conduire à sa dernière demeure. Deux Pères d'Ottawa, Monsieur le chanoine Bouillon et Messieurs le docteur Trudel et Louis Laframboise, avaient voulu l'accompagner jusque là.

La sépulture eut lieu le lendemain, dimanche, dans l'après midi, et la messe funèbre le lundi matin.

Pendant le service, une dépêche arrivait à Saint Hyacinthe, annonçant que Madame Malouin, sœur du pauvre père dont on pleurait la mort, venait elle-même de succomber subitement. Légèrement indisposée déjà elle ne donnait pourtant aucun sujet d'inquiétude, et Monsieur Malouin avait cru pouvoir la quitter un instant pour venir rendre ses devoirs au cher défunt.

Il n'y a ni réflexions, ni commentaires à écrire sur ces sortes de choses. Pour nous du moins, il nous suffit de les faire.

Un journaliste d'Ottawa a dit :

"Un ami franc et sans dol, ce bon père Gauvreau

qu'une maladie de cœur vient d'enlever si soudainement à la vie !

“ Il savait allier toutes les vertus d'un ascète à toutes les qualités d'un parfait gentleman.

“ Aussi, quelle profonde et forte estime ne lui portait pas quiconque avait pu percer un peu à jour sa nature prime-sautière, toute faite de bonté et d'affection vraie !

“ Il avait connu le monde ; c'est au sortir peut-être d'une de ses fêtes que s'était fait entendre, au fond de son cœur, l'avertissement que pour lui le devoir n'était pas là.

“ Son obéissance à l'ordre du maître fut tout d'une pièce.

“ Il quitta sans hésiter une fortune relativement considérable, un avenir qui s'annonçait brillant et heureux, pour ne plus connaître d'autre famille que celle de saint Dominique.

“ Ses frères en religion perdent en celui devant la mémoire duquel j'ai tenu à m'incliner respectueusement en passant, un sujet qui leur avait déjà rendu des services signalés et qui semblait appelé à leur en rendre de bien plus importants encore.

“ Je leur offre ici mes compliments de condoléance les plus sincères.”

* * *

—“ Ce bon Père Gauvreau ? ”—Oui, en effet, il était très bon au fond, et ceux qui ne l'ont pas connu par ce côté-là, ne l'ont pas connu.

—“ Toutes les vertus d'un ascète à toutes les qualités d'un parfait gentleman. ”—Oui, c'est vrai au pied de la lettre.

—“ Il avait connu le monde. ”—Oui, et—si c'est un mérite, il y aurait brillé. Eugène, comme nous l'appelions, était du nombre, du petit nombre de ceux qu'on admire et estime. Il écrivait merveilleusement, et les cahiers du Séminaire de Québec feront peut-être revivre un jour ces compositions littéraires où se révélait, à côté d'une imagination ardente, une intelligence déjà mûre. Il causait à ravir, il était pianiste et musicien ce qui fait souvent deux choses, mais chez lui n'en faisait qu'une ; il avait dans l'ensemble de sa personne le cachet de la parfaite distinction ; il portait une noble tête, à grand cheveux noirs bouclés ;

c'était un cœur droit, généreux jusqu'à l'oubli de soi, aimant jusqu'où peuvent aimer ces natures-là.

Un jour—il était alors étudiant en droit—il vient à un de ses condisciples, un ami de la veille et du lendemain, et il lui dit : “ Mon ami, sais-tu la nouvelle ? Eugène Gauvreau veut entrer chez les Dominicains.”

Ce n'était pas au sortir d'une fête mondaine—c'était fête pour lui tous les jours,—c'était après un an d'une expérience où il avait appris qu'on peut aimer plus et mieux que le monde et tout ce qui est dans le monde.

Un mois après, il partait pour la France—c'était le matin du 29 juin 1878. On remarquera peut-être cette date. Il était radieux de courage, de foi, d'espérance chrétienne, souriant encore jusque-là, et disant à sa famille toute en larmes : “ Oh ! non, non, ne me plaignez pas, c'est si beau et si bon ce qui m'attend là-bas ! ”

Depuis cette première heure où il s'est donné à Dieu, le Père Gauvreau a pu douter de lui-même, la vie religieuse ayant mille secrets pour faire ainsi douter de soi, mais il n'a jamais douté de Dieu, jamais douté de la vie religieuse. En elle il a cru comme en la grâce excellente, la meilleure que le bon Dieu avait pu lui accorder, et maintenant que dix sept années d'abnégation et de lutttes ont passé, qu'il est là couché au cimetière au pied de la croix qu'il a tant aimée, je crois l'entendre nous dire encore comme il disait autrefois : “ Oh ! non, non, ne me plaignez pas, c'est si beau et si bon ce que j'ai trouvé là-haut ! ”

P.-V.

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

L'Eglise.—Le Souverain Pontife.—L'Ordre de Saint Dominique.—Notre noviciat et nos prédicateurs.—Tous les associés de l'œuvre du noviciat.—La propagation du Rosaire.—Deux jeunes personnes malades.—La persévérance de trois convertis.—La paix dans une famille.—Une jeune fille égarée.—Plusieurs conversions.—Des souffrances jusqu'ici inconsolées.—Une affaire très importante.—Huit abonnés défunts de l'œuvre du noviciat : Charles Pigeon, et Sophie Caouette, Saint-Hyacinthe ; Arthur Dion, Notre-Dame des Anges ; Exilia Levesque, Sherbrooke ; N. Poulin, Mag. Poulin, Joseph Compain, Montréal ; Maria Paradis, Lewiston, Me.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

1. Q.—Plusieurs décrets de la Congrégation des Indulgences ont décidé que pour gagner les indulgences du Rosaire, en commun, on doit cesser de travailler en le récitant : *cæteris curis remotis*.

Or, dans beaucoup d'ateliers de couture, beaucoup de pensionnats et de communautés, on dit le Rosaire pendant le travail manuel. Que penser de cela ?

R.—Le R. Père Augustin Marie Vinckx, directeur du grand Béguinage de Gand, (Belgique), ayant consulté la Congrégation des indulgences sur un usage analogue, reçut cette réponse. “Vous pouvez dire aux bonnes béguines de continuer à réciter le Rosaire comme elles ont fait jusqu'ici, parce que cette pratique est en usage dans tous les monastères du monde. Les religieuses se réunissent dans la salle de travail, et toutes ensemble en travaillant disent le Rosaire, une seule tenant la couronne, et en récitant de cette façon le Rosaire, elles gagnent toutes les indulgences. “*Cæteris curis remotis*” doit être interprété “de *illis curis quæ impediunt actualem attentionem circa mysteria meditando.*” La couture, la broderie, le remailage, le tricotage ne sont pas des travaux qui occupent l'esprit de manière à empêcher de penser à autre chose, aux différents mystères du Rosaire et à se tenir en la présence de Dieu.” Cette réponse authentique résout définitivement une question très importante et très pratique.

2. Q.— Un chapelet perd-il ses indulgences lorsqu'il est défait en un ou deux endroits, qu'il a perdu un grain et que celui-ci a été remplacé par un autre grain ?

R.—Non ce chapelet ne perd pas ses indulgences. Voici ce que dit à ce propos le Père Pradel. Q. Un rosaire brisé perd-il les indulgences ? R. Il les perd s'il est notablement détérioré, brisé en plusieurs morceaux, ou si les grains ont été dispersés en grande partie ; mais s'il est brisé en un ou deux endroits seulement, et s'il lui manque peu de grains, on le restaurera sans qu'il perde les indulgences. (*Manuel du très saint Rosaire*, page 79).

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS D'AOUT

INDULGENCES DE NOS CONFRERIES

Abréviations :

C.-Confesseur	D. fête double
M.-Martyr	T. D. fête tout double
V.-Vierge	T. O. Tiers-Ordre
O. N.-de notre	Ordre.

1 Jeudi. S. Pierre aux liens, *D. Mém. des SS. Machabées, Mm.*

2 Vendredi. Bse Jeanne d'Aza, Mère de N. P. S. Dominicaine. *D. Mém. de S. Etienne, P. M.*

3 Samedi (6e). Invention des Reliques de S. Etienne, premier Martyr. *Simple.*

4 7e Dimanche après l'Octave de la Trinité, 9e après la Pentecôte (1er du mois), N. B. P. S. DOMINIQUE, *C. T. D. avec Oct. solennelle. Mém du Dimanche.*

Indulgence plén. pour tous les fidèles.

Trois Indulg. plén. du 1er dimanche du mois, comme au 6 janvier.

5 Lundi. Notre-Dame des Neiges, *D. Mém. de S. Dominique chaque jour de son Octave.*

Indulg plén. pour le Rosaire vivant.

6 Mardi. Transfiguration de N.-S. J.-C. *T. D. Mém. de S. Sixte et de ses compagnons, Mm.*

7 Mercredi S. Gaétan, *C. D. Mém. de S. Donat, Ev. M. de S. Cyriaque et de ses compagnons, Mm.*

8 Jeudi. B. Augustin de Nocéra, *Ev. C. O. N. D. Mém.*

9 Vendredi. B. Jean de Salerne, *C. O. N. D.*

10 Samedi (7e). S. LAURENT, Diacre, *M. T. D. avec Oct. Simple.*

11 8e Dimanche après l'Octave de la Trinité, 10e après la Pentecôte (2e du mois). L'Oct. de N. B. P. S. Dominique. *Solennelle. Mém. du Dimanche. Mém de S. Laurent chaque jour de son Oct. excepté Jeudi. Mém. de S. Tiburce, M.*

Indulg. plén. pour les Confr. du S. Nom.

12 Lundi. Ste Claire, *V. D.*

13 Mardi. S. Hippolyte et ses compagnons, *Mm. D.*

14 Mercredi. Vigile, jeûne. S. Emygde, *Ev. M. D. Mém. de S. Eusèbe, C.*

- 15 Jeudi. ASSOMPTION DE LA Bse V. MARIE. *T. D. avec Octave solennelle (4e mystère glorieux).*

Cinq Indulg. plén. pour les Confr. du Rosaire.

—Une autre pour la procession.

Indulg. plén. pour le Rosaire vivant.

- 16 Vendredi. S. HYACINTHE, C. O. N. *T. D. avec Oct. simple.* Mém. de l'Assomption chaque jour de son Oct.

Indulg. plén. pour tous les fidèles.

- 17 Samedi (8e). Bse Emilie, V. O. N. *D.* Mém. de S. Hyacinthe chaque jour de son Oct.

- 18 9e Dimanche après l'Octave de la Trinité, 11e après la Pentecôte (3e du mois). S. JOACHIM, Père de la Bse V MARIE. *T. D.* Mém. du Dimanche.

Indulg. plén. pour le Rosaire vivant.

- 19 Lundi. S. Alphonse de Liguori, Ev. C. Doct. *D.*

- 20 Mardi. S. Bernard, Abbé, Doct. *D.*

- 21 Mercredi. Ste Jeanne-Françoise de Chantal, Veuve. *D.*

- 22 Jeudi. L'Oct. de l'Assomption. *Solennelle.* Mém. des SS. Timothée et Symphorien, Mm.

- 23 Vendredi. B. Jacques de Bevagna, C. O. N. *D.*

- 24 Samedi (9e). S. BARTHÉMEY, Ap. *T. D.*

- 25 10e Dimanche après l'Octave de la Trinité, 12e après la Pentecôte (*dernier du mois.*) S. Louis, roi de France, C. T. *D.* Mém. du Dimanche.

Indulg. plén. comme au 27 janvier.

- 26 Lundi. S. Philippe Béniti, C. *D.*

- 27 Mardi. S. Joseph Calasanz, C. *D.* Mém. de S. Roux, Ev. M.

- 28 Mercredi. S. AUGUSTIN, Ev. C. Doct. *T. D. avec Oct. solennelle.*

- 29 Jeudi. Décollation de S. Jean-Baptiste. *D.* Mém. de S. Augustin chaque jour de son Oct., Mém. de Ste Sabine, M.

- 30 Vendredi. Ste ROSE DE LIMA, V. O. N. *T. D. avec Oct. simple.* Mém. de S. Félix et de ses compagnons, Mm.

- 31 Samedi (10e). S. Raymond Nonnat, C. *D.* Mém. de Ste Rose chaque jour de son Oct.